MINISTÈRE DU LOGEMENT ET DE L'HABITAT DURABLE

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

LABEL Éco Quartier étape 1 2 3 4

# ÉcoQuartier

# Candidature 2017

**EcoQuartiers – La Plateforme : au service des acteurs de la ville durable**

En 2017, le bureau de l'aménagement opérationnel durable met à votre disposition une **plateforme unique** pour accompagner les porteurs de projets, de la conception jusqu'à la vie de quartier.
**Accompagnement personnalisé** dès l'enregistrement de votre projet, **mise en réseau facilitée** à tous les échelons, **incitation au partage d'expérience**, **candidature simplifiée** au label ÉcoQuartier …
Cet outil, évolutif, sera complété de modules complémentaires, et proposera en particulier des outils pour permettre aux porteurs de projets d'évaluer leurs projets urbains durables.
La plateforme est amenée à devenir **la ressource de référence des ÉcoQuartiers en France**.

Cartographie des ÉcoQuartiers

Et visibilité renforcée grâce à des fiches projets accessibles depuis la page d'accueil

Une inscription facilitée (création de login/mot de passe)

Accès à une banque de ressources sur les ÉcoQuartiers

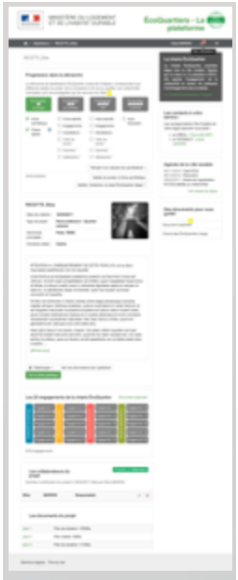

Un tableau de bord par opération, pour :

- ✓ Suivre l'avancée dans la démarche
- ✓ Accéder à la fiche de présentation de son projet
- ✓ Accéder aux 20 engagements de la Charte ÉcoQuartier
- ✓ Donner des droits en lecture/écriture aux partenaires du projet
- ✓ Consulter les notifications sur le projet
- ✓ Contacter facilement les correspondants ville durable en région et département.
- ✓ Accéder à des documents complémentaires et les télécharger
- ✓ Téléverser la charte ÉcoQuartier signée pour le projet

Une réponse aux 20 engagements plus simple et plus cohérente pour limiter les répétitions : un rappel des données du projet saisies initialement, un engagement illustré par des actions opérationnelles, la possibilité de téléverser des documents liés à l'engagement considéré

# Les modalités pour candidater

La candidature au label ÉcoQuartier se fait via la plateforme, et demande à renseigner un certain nombre d'informations, décrites ci-après. Un porteur de projet peut **initier le renseignement de son projet et y accéder à tout moment**. Cela peut permettre **d'anticiper une candidature** au label ÉcoQuartier. En revanche le calendrier de chaque campagne de labellisation est fixé annuellement, et fixe les échéances pour que les porteurs de projets candidatent officiellement.

## 1. La fiche synthétique

### Les informations de base sur le projet

- ✓ Nom du projet
- ✓ Région
- ✓ Département
- ✓ Commune principale
- ✓ Contact/chef de projet
- ✓ Contexte urbain (centre, faubourg, périphérie, hameau)
- ✓ Tranches de travaux (O/N)
- ✓ Type d'opération (extension maîtrisée, renouvellement – quartier prioritaire/quartier existant/renouvellement friche/quartier historique
- ✓ Vocation de l'opération (habitat/commerciale/activités)
- ✓ Procédure d'aménagement retenue (ZAC, permis d'aménager, PC(s), lotissement, concession d'aménagement)
- ✓ Démarche DD de la collectivité (Agenda 21, EcoCité, TEPCV, HQE aménagement, AEU, autre )
- ✓ Avancement (en projet/en chantier/ livré)
- ✓ Description
- ✓ Sélection des mots-clefs du projet

AGRICULTURE URBAINE · AIR · ATTRACTIVITÉ ÉCONOMIQUE · BASSIN INDUSTRIEL · BIODIVERSITÉ · CENTRE ANCIEN · CHANGEMENT CLIMATIQUE · CIRCUIT COURT · DÉCHETS · DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE · EAU · ECOCONSTRUCTION · ECONOMIE · ECONOMIE CIRCULAIRE · ECONOMIE LOCALE · ECOQUARTIER · ENERGIE · EQUITÉ SOCIALE · EUROPE · FINANCEMENT · FONCIER · FRICHE · GESTION · GOUVERNANCE / PILOTAGE DU PROJET · HABITAT · IMMOBILIER · INCLUSION SOCIALE · INNOVATION · LITTORAL · MATÉRIAUX · MOBILITÉ · MONTAGNE · NATURE EN VILLE · NUMÉRIQUE · PARTICIPATION CITOYENNE · PATRIMOINE · PRÉSERVATION DES RESSOURCES NATURELLES · PROCÉDURE D'AMÉNAGEMENT · PROCESSUS DU PROJET · PROGRAMMATION URBAINE · PROJET URBAIN · QUALITÉ ARCHITECTURALE ET URBAINE · QUALITÉ DE VIE · QUARTIER PRIORITAIRE · RENOUVELLEMENT URBAIN · RÉSILIENCE · RISQUES · RURAL · SANTÉ · SOLS · SUSTAINABLE URBAN FOOD · VILLE INTELLIGENTE/SMART CITY · VIVRE ENSEMBLE · ZONE D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES · ZONE TOURISTIQUE

- ✓ Téléchargement des plans masse et de situation à l'échelle pertinente permettant de comprendre le projet ainsi que son intégration dans le territoire.
- ✓ Téléchargement de photos pour illustrer le projet et la fiche publique
- ✓ Définition du périmètre du projet ( tracé du périmètre sur une carte)

Pour valider une fiche projet, il faut remplir tous les champs obligatoires et télécharger les documents obligatoires requis, notamment les plans de situation et plan masse aux échelles proposées, ou pertinentes. Ces plans sont indispensables pour comprendre un projet et son intégration au territoire.
Le téléversement d'éléments graphiques (photos, perspectives) doit permettre – entre autres – d'illustrer la fiche publique du projet.

2. La fiche d'identité

## Programmation et chiffres clé du projet

- ✓ Le site : caractéristiques initiales, contexte, foncier
  - ❑ Superficie
  - ❑ Superficie non bâtie publique
- ✓ Les dates clés : de l'année d'engagement à la livraison des premiers bâtiments
  - ❑ En fonction du type de procédure choisie, « calendrier » type à renseigner
- ✓ Détail du projet
- ✓ Le projet en chiffres
  - ❑ Surface de plancher totale / logements /équipements / commerces / bureaux, activités
  - ❑ Surface espace verts / végétalisés
  - ❑ Nombre d'habitants
  - ❑ Nombre de logements / dont logements sociaux
  - ❑ Densité / densité brute / densité logements / densité brute logements
- ✓ Montage du projet
- ✓ Aspects financiers
  - ❑ Coûts de sortie prévisionnels

Le porteur de projet est amené à renseigner une fiche d'identité, qui rentre dans les détails de la programmation, avec des données chiffrées. Cette fiche d'identité intervient dans un deuxième temps, une fois la fiche synthétique descriptive du projet remplie. Ensuite, il est possible de remplir les engagements dans l'ordre souhaité.

## La plateforme en bref

**Mise en Réseau** facilitée

*En donnant à voir les opérations en cours dans la région, en orientant vers le(s) correspondant(e)(s) ville durable locaux*

**Valorisation** des retours d'expérience

*Et des productions du Club*

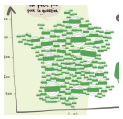

**Personnalisation** des contenus

*Avec des référentiels contextualisés et des outils ad hoc*

**Simplification** de la candidature au label ÉcoQuartier

*En partageant les droits d'écriture sur un dossier, en téléchargeant ou téléversant directement certains documents sur la plateforme …*

3. Les 20 engagements

# DÉMARCHE ET PROCESSUS

| Engagement | Notions |
|---|---|
| ENGAGEMENT 1<br><br>Réaliser les projets répondant aux besoins de tous, en s'appuyant sur les ressources et contraintes du territoire. | Diagnostic stratégique<br><br>Programmation |
| ENGAGEMENT 2<br><br>Formaliser et mettre en œuvre un processus participatif de pilotage et une gouvernance élargie créant les conditions d'une mobilisation citoyenne | Pilotage politique et technique<br><br>Association de la population et de la société civile, mobilisation citoyenne |
| ENGAGEMENT 3<br><br>Intégrer la dimension financière tout au long du projet dans une approche en coût global | Faisabilité financière<br><br>Approche en coût global |
| ENGAGEMENT 4<br><br>Prendre en compte les pratiques des usagers et les contraintes des gestionnaires tout au long du projet | Prise en compte de la gestion et des usages dans la conception du projet<br><br>Adaptation des modes de gestion et des usages |
| ENGAGEMENT 5<br><br>Mettre en œuvre, à toutes les étapes du projet et à l'usage, des démarches d'évaluation et d'amélioration continue | Dispositif d'évaluation<br><br>Amélioration continue |

Morez@D.Desaleux

Mons en Baroeul@D.Desaleux

Grenoble@CEREMA

Pour faciliter le remplissage et la lecture des 20 engagements, chacun des 20 engagements présente 4 rubriques :

- ✓ Un rappel des données remplies dans la fiche projet
- ✓ La possibilité de téléverser des documents liés à l'engagement
- ✓ Un espace de « réponse à l'engagement »
- ✓ Enfin, un onglet dédié aux « actions opérationnelles »

Une aide au remplissage de chaque engagement est proposée, elle est contextualisée (milieu rural, ANRU, outre-mer)

# CADRE DE VIE ET USAGES

| | |
|---|---|
| ENGAGEMENT 6<br>Travailler en priorité sur la ville existante et proposer des formes urbaines adaptées pour lutter contre l'étalement urbain. | Politique foncière et localisation du projet |
| | Densité adaptée |
| ENGAGEMENT 7<br><br>Mettre en œuvre les conditions du vivre-ensemble et de la solidarité | Diversité sociale |
| | Intimité et vivre ensemble |
| | Solidarités |
| ENGAGEMENT 8<br><br>Assurer un cadre de vie sûr et qui intègre les grands enjeux de santé, notamment la qualité de l'air | Nuisances et pollutions |
| | Sûreté et sécurité |
| ENGAGEMENT 9<br><br>Mettre en œuvre une qualité urbaine, paysagère et architecturale | Insertion urbaine et paysagère |
| | Qualité urbaine et espaces publics |
| | Qualité et créativité architecturale |
| ENGAGEMENT 10<br><br>Valoriser le patrimoine (naturel et bâti), l'histoire et l'identité du site | Patrimoine d'hier et de demain |
| | Mémoire et identité |

Forcalquier@CEREMA

Montreuil@CEREMA

Boulogne-Billancourt@CEREMA

Ste Croix aux Mines@D.Desaleux

## Remplissage des engagements

La plateforme est conçue pour guider le porteur de projet dans le remplissage de son dossier.
Il s'agit de renseigner chacun des 20 engagements synthétiquement et précisément.
Dans un objectif de synthèse et d'exhaustivité, le remplissage des engagements est limité à 3000 caractères (onglet RÉPONSE) mais permet de joindre des documents en rapport avec chaque engagement (onglet DOCUMENT).
Le porteur de projet est également invité à renseigner des actions opérationnelles (onglet ACTIONS) témoignant de la prise en compte opérationnelle des principes de la charte ÉcoQuartier.
L'état des actions opérationnelles (projeté – en cours – terminé – abandonné) est précisé et peut évoluer au fur et à mesure de l'avancée du projet.
Le découpage du projet en actions permettra une mise à jour plus aisée pour le passage d'une candidature « label-étape 2 » à « label-étape 3 » voire « label-étape 4 ».

Ce découpage des engagements est également un gage de lisibilité pour les experts qui devront analyser le dossier.

# DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL

| | | |
|---|---|---|
| ENGAGEMENT 11<br>Contribuer à un développement économique local, équilibré et solidaire | Dynamisme du tissu économique existant | Les Forges@D.Desaleux |
| | Développement d'une économie locale, sociale et solidaire | |
| ENGAGEMENT 12<br>Favoriser la diversité des fonctions et leur proximité | Équipements publics et privés | Paris@CEREMA |
| | Proximité des services et des emplois | |
| ENGAGEMENT 13<br>Optimiser l'utilisation des ressources et développer les filières locales et les circuits courts | Économie des ressources | Paris@CEREMA |
| | Utilisation des ressources locales | |
| ENGAGEMENT 14<br>Favoriser les modes actifs, les transports collectifs et les offres alternatives de déplacement | Continuité et accessibilité des itinéraires en modes actifs | Structuration du réseau de TC et développement d'offres alternatives efficaces |
| | intermodalité | |
| | Livraison et services urbains | La Chapelle/Erdre@D.Desaleux |
| ENGAGEMENT 15<br>Favoriser la transition numérique vers la ville intelligente | Réseaux numériques | |
| | Évolution des services urbains | |
| | Nouveaux usages du numérique | |

## Une plateforme collaborative

La personne qui crée le projet en est le responsable et dispose à cet égard des droits en lecture et écriture. Il est possible d'attribuer des droits en lecture et/ou écriture, permettant ainsi un travail collaboratif sur un dossier.

Une fois votre compte créé, vous pourrez prendre contact avec vos correspondants locaux « ville durable » et identifier des porteurs de projets de votre région ou avec des profils de projets similaires au vôtre.

# ENVIRONNEMENT ET CLIMAT

| | |
|---|---|
| ENGAGEMENT 16<br><br>Produire un urbanisme permettant d'anticiper et de s'adapter aux risques et aux changements climatiques | Prévention des risques |
| | Adaptation au changement climatique |
| | sensibilisation |
| ENGAGEMENT 17<br><br>Viser la sobriété énergétique et la diversification des ressources au profit des énergies renouvelables et de récupération | Sobriété et efficacité |
| | Production d'EnR ou de récupération |
| | Dispositifs d'accompagnement |
| ENGAGEMENT 18<br><br>Limiter la production des déchets, développer et consolider des filières de valorisation et de recyclage dans une logique d'économie circulaire | Limitation des déchets ménagers et verts |
| | Tri à la source, collecte et valorisation |
| | Déchets de chantier |
| ENGAGEMENT 19<br><br>Préserver la ressource en eau et en assurer une gestion qualitative et économe | Réduction de la consommation d'eau |
| | Gestion intégrée des eaux pluviales et usées |
| ENGAGEMENT 20<br><br>Préserver et valoriser la biodiversité, les sols et les milieux naturels | préservation |
| | Restauration et valorisation |
| | Gestion et sensibilisation |

Bordeaux@CEREMA

Montreuil@CEREMA

Ste Croix aux Mines@CEREMA

Changé@CEREMA

## LABEL ÉTAPE 1
### L'ÉcoQuartier en projet

La collectivité signe la Charte ÉcoQuartier puis lance la phase d'étude du projet.

## LABEL ÉTAPE 2
### L'ÉcoQuartier en chantier

Une fois le chantier engagé, une expertise est réalisée pour vérifier la conformité du projet à la charte ÉcoQuartier.

## LABEL ÉTAPE 3
### L'ÉcoQuartier livré

Lorsque l'ÉcoQuartier est livré (ou quasi livré), une expertise est réalisée pour l'obtention du label ÉcoQuartier – étape 3.

## LABEL ÉTAPE 4
### L'ÉcoQuartier confirmé

Trois ans après l'obtention du label – étape 3, la collectivité mesure la tenue de ses engagements dans le temps. Cette étape est validée par une commission nationale

# En 2017…

## To do list *porteur de projet*

✓ **Création de compte**

A réaliser directement sur la plateforme www.ecoquartiers.logement.gouv.fr

> Dès le 27 mars

✓ **Remplissage de la fiche synthétique**

✓ **Signature de la Charte**

La fiche synthétique comporte les informations de base sur le projet et identifie le périmètre de l'opération.
Elle est complétée d'une fiche d'identité, qui pourra être remplie dans un deuxième temps avec des éléments plus précis relatifs à la programmation.
Ces étapes sont validées par votre correspondant ville durable local.
La validation de la fiche permet la géolocalisation et la présentation de votre projet sur la partie publique de la plateforme.
La validation de la charte permet l'obtention du label-étape1 et l'utilisation du logo par le porteur de projet

> Dès le 27 mars

✓ **Saisie des 20 engagements**

Une fois la fiche d'identité remplie, vous pouvez apporter la réponse aux 20 engagements, et compléter les actions opérationnelles.

> Jusqu'au 19 mai

✓ **Dépôt de candidature**

Une fois la fiche synthétique, la fiche identité et les 20 engagements remplis vous pouvez candidater au label ÉcoQuartier ( à l'étape 2, 3 ou 4 en fonction de l'état d'avancement de votre projet).
Le tableau de bord vous permettra de suivre le process ( expertise, prise de décision en Commission régionale et nationale, …)

> Jusqu'au 19 mai

## Visualisation de l'avancement sur la Plateforme